

**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse  
**Band:** 38 (1958)  
**Heft:** 3

**Anhang:** [Notre supplément bleu]  
**Autor:** Chambre de commerce suisse en France

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 17.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Chambre de commerce suisse en France

16, avenue de l'Opéra, Paris 1<sup>er</sup>

## La Reconduction de l'accord commercial franco-suisse

L'accord commercial franco-suisse du 29 octobre 1955, reconduit l'an dernier pour une année, vient à nouveau d'être prorogé pour douze mois, sa validité étant donc ainsi reportée au 30 juin 1959.

Les difficultés actuellement rencontrées par l'économie française sont graves. Ces considérations nous font passer par-dessus notre regret qu'il n'ait pas été possible de discuter cet accord.

En effet, la plupart des contingents se révèlent maintenant trop étroits, après deux ans et demi qu'ils ont été fixés. L'évolution de la technique, l'augmentation des prix, et surtout l'effort entrepris par l'industrie suisse pour s'adapter au marché français auraient rendu indispensable que, dans bien des cas, la limite apportée à l'introduction en France des produits suisses fût notablement élargie.

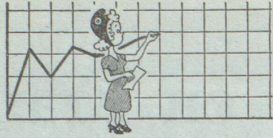
A circonstances exceptionnelles doit répondre, de la part des nations amies, une compréhension active. Dans ces conditions, nous pensons que la nouvelle reconduction de l'accord est une solution raisonnable. Nous espérons qu'elle présidera, durant une année, à des échanges commerciaux délivrés de difficultés, à la réglementation souple et apte à atténuer au mieux les soucis des industriels et commerçants.

A ce propos, nous aimerions demander que l'avis aux importateurs de produits suisses, relatif au contingent de la première tranche contractuelle — conséquence pratique de cette reconduction — soit publié sans tarder, dans le mois de mai encore. Cela permettrait aux importateurs de préparer leurs dossiers dans un délai suffisant, avant les vacances annuelles. Cela permettrait aussi de raccourcir les délais d'enregistrement à l'Office des changes, évitant ainsi l'encombrement désastreux de l'été 1957, puisque les prochains avis pour produits ex-libérés seraient de la sorte devancés.

Surtout, cela serait un geste d'amitié et d'heureuse politique commerciale envers un partenaire pour lequel la balance commerciale laisse chaque année un excédent de plus de 400 millions de francs suisses (l'an passé : 450 millions de francs suisses). Il serait accueilli avec satisfaction par l'économie suisse qui estime que les règles d'austérité et de restriction, lorsqu'elles peuvent être adoucies dans leur lettre sinon dans leur esprit, doivent l'être en faveur de ceux qui n'ont cessé de marquer leur confiance et leur estime en demeurant au cours des années parmi les clients les plus importants.

Et peut-être pourrait-on rappeler également qu'un pays qui veut développer ses exportations est soumis aux mêmes exigences qu'une entreprise privée. Il doit observer les lois essentielles des relations publiques.

*Mai 1958.*



# LA VIE ÉCONOMIQUE

## FRANCE

### BALANCE DES COMPTES

**Déficit en mars.** — Les chiffres du compte français à l'Union européenne de paiements, pour le mois de mars, accusent un déficit de 56,4 millions de dollars. En février, le déficit était de 32,2 millions et en janvier de 21,3 millions. La balance des paiements de la France avec la zone dollar fait ressortir, pour le mois de mars, de son côté un déficit de 5,5 millions de dollars, contre un solde créditeur de 32,2 millions en février et de 31,3 millions en janvier. Pour le premier trimestre de cette année, le déficit global (E. P. U. et zone dollar) s'établit ainsi à 52 millions de dollars, le mois de février ayant été un mois d'équilibre et le mois de janvier ayant laissé un solde créditeur de 10 millions de dollars. Si le déficit trimestriel en soi n'est pas inquiétant, l'aggravation de la situation au cours du mois de mars constitue, selon M. Pflimlin, un avertissement « très sérieux et très grave ».

### EXPORTATIONS

**Développement nécessaire, mais difficile.** — Les résultats de la balance des comptes pour le mois de mars mettent, une fois de plus, en évidence la nécessité absolue devant laquelle se trouve placée la France de développer ses exportations. Cette nécessité est d'autant plus impérieuse que, la production industrielle continuant à progresser, les importations des matières premières et de l'énergie poursuivent également leur marche en avant. Or, le bureau du Comité National du Patronat Français (C. N. P. F.) rappelle, dans un communiqué, que depuis le mois d'août dernier (date de l'opération 20%, c'est-à-dire de la dévaluation du franc) les prix de revient français ont été encore alourdis par des charges nouvelles. Si la baisse mondiale des cours des matières premières a pu permettre à des industries de maintenir leurs prix, elle ne doit pas faire illusion, car les industries étrangères en bénéficient également. Au contraire, une certaine récession mondiale tend à rendre la concurrence internationale de plus en plus âpre. Le C. N. P. F. estime donc qu'une amélioration des exportations ne peut être escomptée avec certitude et que le progrès bien insuffisant qui a été enregistré risque même d'être compromis.

### SITUATION SOCIALE

**Grèves dans le secteur nationalisé.** — Tandis qu'un calme remarquable continue à régner dans le secteur privé et que le gouvernement prévoit une stabilisation effective des prix, les revendications se font de plus en plus pressantes dans le secteur nationalisé et des grèves dites « d'avertissement » éclatent ici et là : dans les chemins de fer le 1<sup>er</sup> avril, dans les mines le 12 avril. Le gouvernement, de son côté, cherche à gagner du temps et à renvoyer les discussions sur les salaires à la fin de mai, au moment où les résultats de sa politique apparaîtront plus clairement.

### INDUSTRIE

**Expansion continue.** — L'indice de la production industrielle (sans le bâtiment), pour le mois de février, s'est établi à 165 (base 100 en 1952), soit une progression de 11,5% sur février 1957. L'indice a rejoint ainsi le niveau record de décembre 1957. D'autre part, l'augmentation de la consommation d'électricité enregistrée en mars (5,3 milliards de kWh), et qui est supérieure de 15% à celle enregistrée en mars de l'année dernière (4,6 milliards de kWh), permet d'estimer que la production industrielle accusera, pour le mois de mars, une nouvelle expansion de l'ordre de 10% par rapport au mois correspondant de 1957. Ainsi la production industrielle qui avait augmenté de 9% en 1957, continue à progresser sur ce rythme.

### CHARBON et ACIER

#### Augmentation de la production.

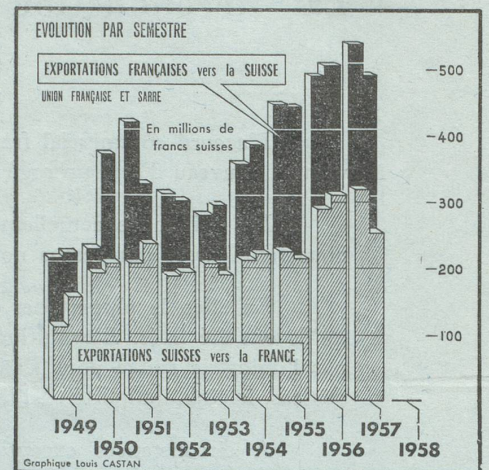
— Au cours du premier trimestre 1958, la production française de charbon s'est élevée à 16,06 millions de tonnes, soit 800.000 tonnes — ou 5% — de plus qu'au cours de la période correspondante de 1957.

La France demeure ainsi le seul pays de l'Europe occidentale où l'extraction continue de s'accroître. Car, si la production charbonnière de la Communauté charbon-acier a atteint, pendant le premier trimestre 1958, 64,7 millions de tonnes, soit 830.000 tonnes de plus qu'au cours de la période correspondante de 1957, elle le doit exclusivement à l'augmentation de la production française. Dans le domaine de la production sidérurgique, la France bénéficie également d'une situation privilégiée. En effet, la production française d'acier brut s'est élevée, pendant les trois premiers mois de 1958, à 3,83 millions de tonnes, soit 8,8% de plus qu'au cours de la période correspondante de 1957 (3,52 millions de tonnes). La production d'acier brut de la C. E. C. A. n'a augmenté, pendant ce même trimestre, que de 3,2%, en passant à 15,4 millions de tonnes contre 14,9 millions de tonnes au cours du premier trimestre 1957.

### TOURISME

**Avantages fiscaux.** — Pour favoriser l'afflux des devises étrangères provenant des touristes, le ministre des finances vient de rétablir le régime d'exonération des taxes sur le chiffre d'affaires dont bénéficiaient, avant le 12 août 1957, les ventes faites en France aux touristes étrangers lorsque ces opérations étaient réglées en chèques ou travellers-chèques libellés en dollars. Ou outre, le bénéfice de ces mesures a été étendu aux affaires de même nature, réglées en monnaie de pays membres de l'U. E. P. Il résulte de ces dispositions que les touristes étrangers bénéficient désormais, pour leurs achats en France, payés en devises, d'une réduction de 15% sur le prix normal.

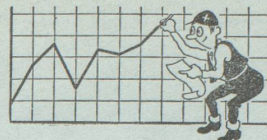
## GRAPHIQUE DU COM



## COURS ET INDICES FRANÇAIS

	Dernier chiffre	Chiffre du mois précédent	Chiffre de l'année précédente
Cours Napoléon . . . . .	24 avril 3.790	27 mars 3.690	25 avril 3.560
Cours fr. s. marché parallèle.	24 avril 106,25	27 mars 106,50	25 avril 95,50
Ind. valeurs métropolitaines (1949 = 100) . . . . .	18 avril 405	21 mars 433	18 avril 459
Ind. prod. ind. (1952 = 100).	janv. 157	déc. 165	Janv. 141
Ind. sal. hor. ouv. mét. rég. paris. (1949 = 100) . . . . .	janv. 247	déc. 245	janv. 227
Indice prix de gros (1949 = 100) . . . . .	mars 166,4	fév. 165,8	mars 143,6
Ind. prix consomm. familiale (1957 = 100) . . . . .	mars 117,7	fév. 116,2	mars 99,9
Transports commerc. (mio. t.).	janv. 18,6	déc. 18,9	janv. 18,4
Voyageurs (millions) . . . . .	janv. 45,8	déc. 51,3	janv. 47,9
Ind. vol. import. (1938 = 100)	janv. 189	déc. 180	janv. 199
Ind. vol. export. (1938 = 100)	janv. 227	déc. 258	janv. 237
Solde mensuel à l'U. E. P. (mio. \$) . . . . .	mars - 56,4	fév. - 32,2	mars - 93,7

# EN QUELQUES LIGNES



## SUISSE

### COMMERCE EXTERIEUR

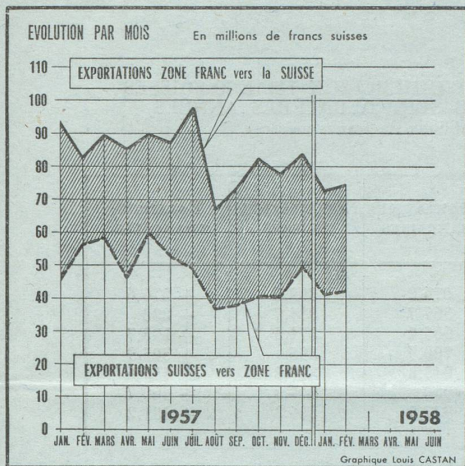
**Mars et le premier trimestre.** — En mars 1958 les importations se sont élevées à 641,5 millions de francs contre 578,6 millions en février et 741,8 millions en mars 1957.

Les exportations ont atteint 593,5 millions contre 514,4 millions en février et 583,8 millions en mars 1957.

La balance commerciale pour le mois de mars présente donc un solde passif de 47,7 millions.

Durant le premier trimestre de cette année, les importations totalisent 1.833,2 millions (2.191,9 en 1957) et les exportations 1.596,3 millions (1.619,5 en 1957). Le solde passif ressort donc à 236,9 millions contre 572,4 millions l'an passé.

### MERCE FRANCO-SUISSE



### FROMAGE

**Commerce avec l'étranger.** — En 1957, le total des exportations de fromage suisse a été de 2.373 wagons de 10 tonnes (2.416 wagons en 1956), d'une valeur de 125 millions de francs (127,1 en 1956).

Durant la même période, la Suisse a importé 507 wagons de fromage (465 en 1956) d'une valeur de 19 millions de francs (17 en 1956).

### Le "P-16"

**Les avatars de l'aviation militaire suisse.** — Alors que le Parlement venait de voter un crédit de 441 millions destinés à l'achat de 100 avions à réaction du type « P-16 » construits par les usines d'Altenrhein, le second des prototypes de ces avions s'est englouti, comme le premier, dans le lac de Constance. A la suite de cet accident, le Département militaire a immédiatement suspendu toutes les commandes pour la série des 100 avions approuvée par le Parlement. C'est après avoir achevé l'enquête que le Département militaire décidera si les commandes pourront être définitivement passées.

### SWISSAIR

**Développement.** — L'Assemblée générale de la Swissair qui a approuvé les comptes de l'exercice 1957, a également approuvé à l'unanimité, sans discussion, l'augmentation du capital-actions de 42 à 63 millions de francs par l'émission au pair de 60.000 nouvelles actions de 350 francs nom. Elle a en outre supprimé la disposition statutaire limitant les dividendes à 6 %.

Le Président de la direction a souligné que la mise en service des grands avions modernes permet de réduire de façon sensible le prix de revient moyen par tonne-kilomètre. Cette évolution se poursuivra à l'avenir. On peut avec certitude admettre que les gros avions à réaction permettront de réduire encore les

frais de production moyens, même si les prévisions optimistes des constructeurs d'avions ne se réalisent pas entièrement dans ce domaine.

### L'évolution de la conjoncture et du marché des capitaux. — ÉCONOMIE

En réponse à trois interpellations concernant l'évolution des prix, M. Holenstein, président de la Confédération, a déclaré notamment que si, jusqu'ici, notre industrie d'exportation n'a pas été affectée plus fortement par le déclin de la prospérité mondiale, elle le doit d'abord assurément au fait que, malgré le renchérissement qui s'est produit en Suisse, elle est toujours capable d'affronter la concurrence étrangère la hausse des coûts de production et de prix dans nombre d'autres pays ayant été beaucoup plus rapide et prononcée que chez nous.

En général, M. Holenstein croit pouvoir conclure que la situation actuelle de notre économie et les tendances de son évolution permettront de maintenir le plein emploi dans l'ensemble du pays pendant les prochains mois.

M. Holenstein s'est occupé aussi de la situation du marché des capitaux, en constatant notamment que les emprunts remboursables de la Confédération au cours de cette année s'élèvent à 625 millions de francs. La question de savoir si ces emprunts seront effectivement remboursés ou s'ils seront convertis sera tranchée en temps utile, au vu de la situation du marché et des besoins.

### Augmentation en 1957. — CONTRATS COLLECTIFS

D'après la statistique des contrats collectifs existant en Suisse, le nombre de ceux-ci a augmenté en 1957 de 37 unités et atteint actuellement 1.594. Les renouvellements de contrats ou les nouvelles conventions démontrent que l'on assiste dans ce domaine à une constante évolution, ceci non seulement en matière d'adaptation des salaires au renchérissement, mais aussi de diminution du temps de travail. Ce mouvement, qui a débuté en 1956 dans la branche des arts graphiques, s'est étendu l'an dernier à l'industrie des machines et métaux ainsi qu'à d'autres branches industrielles et même artisanales (boulangers-pâtisseries, confiseurs).

### Les grandes lignes du projet. — ASSURANCE INVALIDITÉ

Le Conseil fédéral a arrêté les grandes lignes du projet de loi sur l'assurance invalidité. Le gouvernement s'est rangé à l'avis de la commission d'experts qui préconisait que le financement de cette assurance soit assuré pour moitié par les subventions de la Confédération et des cantons et pour l'autre moitié par une majoration de la contribution des assurés à l'Assurance Vieillesse et Survivants.

## COURS ET INDICES SUISSES

	Dernier chiffre	Chiffre du mois précédent	Chiffre de l'année précédente
Cours pièce or 20 fr. s. . . . .	18 avril 34 —	18 mars 33,50	18 avril 34 —
Cours billet 100 fr. fr. . . . .	18 avril 0,92½	18 mars 0,92½	18 avril 1,05
Indice général actions. . . . .	14 mars 383,1	14 fév. 388,1	24 mars 447,1
Coeff. d'activité industrielle (100 = satisfaisant) . . . . .	4 <sup>e</sup> trim. 136	3 <sup>e</sup> trim. 137	4 <sup>e</sup> trim. 140
Ind. prix de gros (1939=100)	mars 218,9	mars 219,1	fév. 222,7
Ind. prix cons. fam. (1939=100)	mars 180,5	mars 180,5	fév. 176,3
Indice salaires horaires réels (1954 = 100) . . . . .	4 <sup>e</sup> trim. 108,0	3 <sup>e</sup> trim. 107,0	4 <sup>e</sup> trim. 105,2
Marchandises transportées C. F. F. (mio. de t.) . . . . .	fév. 1,57	janv. 1,73	fév. 2,01
Voyageurs (millions) . . . . .	fév. 17,9	janv. 19,4	fév. 17,5
Ind. import. (1938=100)	mars 195	fév. 176	mars 224
Ind. export. (1938=100)	mars 211	fév. 179	mars 213
Solde mensuel à l'U. E. P. (mio. \$) . . . . .	mars -23,4	fév. -37,0	mars -21,2

# Les échanges commerciaux franco-suisses en 1957

## 1° Aspect général des échanges franco-suisses

En 1957, le volume global des échanges commerciaux entre la France et la Suisse a atteint le chiffre record de 1.503,8 millions de francs suisses; en lui-même, ce résultat est satisfaisant. Les exportations françaises qui, en 1956, s'étaient élevées à 950 millions de francs suisses, ont encore progressé en 1957, pour s'inscrire à 977,5 millions, c'est-à-dire 27,5 millions ou 2,9 % de plus. Par contre, les ventes de produits suisses sur le marché français, qui avaient enregistré en 1956 le chiffre jamais atteint de 549,3 millions, ont diminué de 23 millions en 1957, c'est-à-dire de 4,2 %, et ne se chiffrent que par 526,3 millions.

Deux raisons pour lesquelles le solde de la balance commerciale s'est encore accru en faveur de la France; alors qu'il représentait 400,7 millions de francs suisses en 1956, il s'établit, en 1957, à 451,2 millions, c'est-à-dire 50,5 millions ou 12,6 % de plus que l'année précédente.

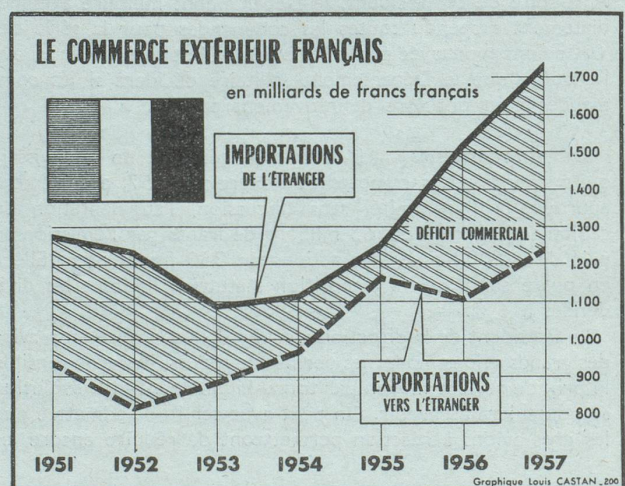
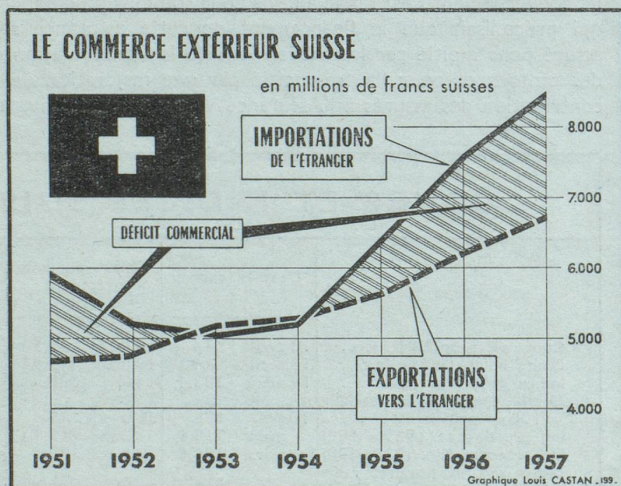
Soulignons que, dans ces chiffres sont compris les échanges avec la Sarre qui, en 1957, a vendu pour 91,2 millions de

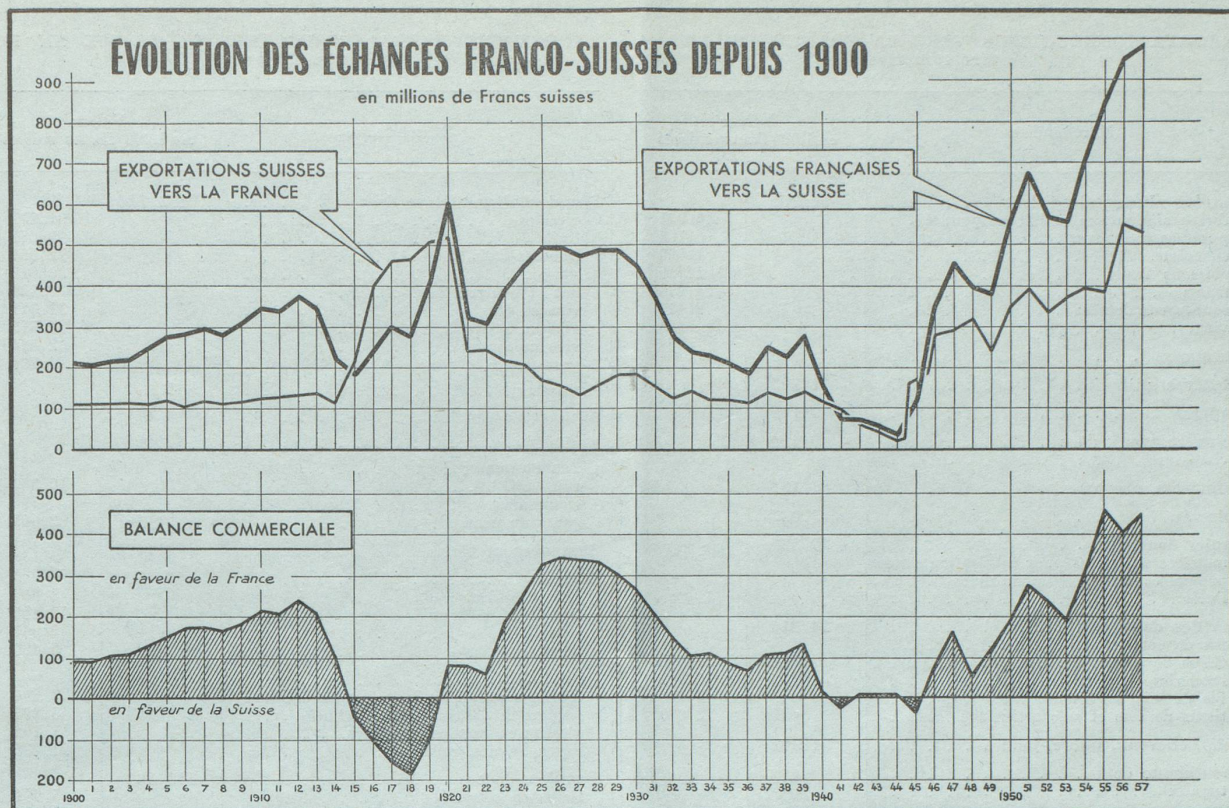
LES ÉCHANGES COMMERCIAUX FRANCO-SUISSES  
PENDANT LES SEPT DERNIÈRES ANNÉES  
(en millions de francs suisses)

	EXPORTATIONS FRANÇAISES	EXPORTATIONS SUISSES	BALANCE FRANÇAISE
1951 . . . . .	676,2	399,6	+ 276,6
1952 . . . . .	567,7	334,7	+ 233
1953 . . . . .	565,2	371,5	+ 193,7
1954 . . . . .	700,9	395	+ 305,9
1955 . . . . .	845,8	390,2	+ 455,6
1956 . . . . .	950	549,3	+ 400,7
1957 . . . . .	977,5	526,3	+ 451,2

marchandises à la Confédération Helvétique et lui a acheté pour 8,5 millions; la balance commerciale est ainsi créditrice de 82,7 millions de francs pour la Sarre.

La France se trouve, en 1957, le troisième fournisseur de la Suisse (3<sup>e</sup> aussi en 1956), à qui elle livre 10,5 % de ses





importations totales (12,5 % en 1956); alors qu'en 1956 elle était son troisième client, elle passe, en 1957, au quatrième rang, en acquérant 7,7 % de ses importations totales (8,8 % en 1956) et se trouve ainsi devancée par l'Italie.

De son côté, la Suisse s'inscrit au neuvième rang des fournisseurs de la France (10<sup>e</sup> rang en 1956), en lui livrant 3,3 % de ses importations totales (3 % en 1956) et au

quatrième rang de ses clients (3<sup>e</sup> rang en 1956), en lui achetant 8 % de ses exportations totales (10 % en 1956).

Il est intéressant de rapprocher l'évolution des échanges franco-suisse de ceux de la Suisse avec son premier partenaire commercial : l'Allemagne Occidentale, à qui, en 1957, elle a acheté 657 millions de moins qu'en 1956, mais lui a livré 96,7 millions de plus de marchandises.

EXPORTATIONS FRANÇAISES VERS LA SUISSE					EXPORTATIONS SUISSSES VERS LA FRANCE				
	1957		Variations 1956-1957			1957		Variations 1956-1957	
	1.000 fr. s.	%	1.000 fr. s.	%		1.000 fr. s.	%	1.000 fr. s.	%
Métaux	214.148	21,9	-12.575	- 5,5	Machines	147.846	28,1	- 8.605	- 5,5
Mat. text. et caoutchouc	139.662	14,3	+16.937	+13,8	Produits chim. et pharm.	116.606	22,1	+15.430	+13,2
Denrées alimentaires	130.664	13,4	+14.634	+12,6	Denrées alimentaires	54.305	10,3	- 3.746	- 6,4
Matières minérales	116.335	11,9	+ 2.741	+ 2,4	Instruments et appareils	41.207	7,8	- 7.326	-15,1
Machines et véhicules	89.207	9,1	- 6.608	- 6,6	Métaux	40.861	7,8	- 5.347	-11,6
Produits chim. et pharm.	86.261	8,8	+11.132	+12,8	Mat. text. et caoutchouc	34.464	6,6	- 7.985	-18,8
Bois	40.420	4,1	- 947	- 2,3	Papiers	29.395	5,6	- 3.829	-11,5
Boissons	40.060	4,1	+ 7.817	+24,1	Horlogerie	28.008	5,3	- 1.870	- 6,3
Papiers	30.896	3,2	+ 1.977	+ 6,8	Cuir, chaussures	9.176	1,7	- 1.557	-14,5
Matières animales, engrais	22.082	2,3	+ 3.026	+15,9	Divers	24.599	4,7	- 1.527	- 5,8
Cuir, chaussures	13.780	1,4	+ 13	+ 0,1					
Divers	53.938	5,5	-18.144	-25,2					
<b>Total</b>	<b>977.453</b>	<b>100</b>	<b>+27.459</b>	<b>+ 2,9</b>	<b>Total</b>	<b>526.266</b>	<b>100</b>	<b>-23.013</b>	<b>- 4,2</b>

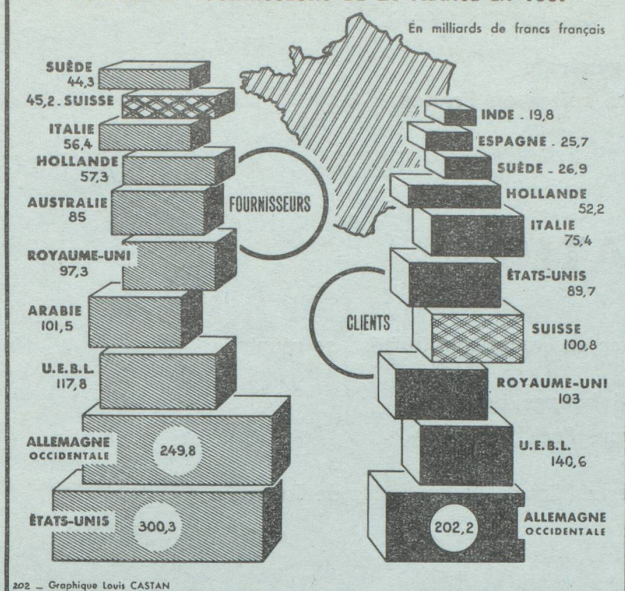
EXPORTATIONS SUISSES VERS LA FRANCE EN 1957  
(Sarre comprise)

Marchandises	Valeur en 1.000 francs suisses	
<b>Dénrées alimentaires dont</b> . . . . .	<b>54.305</b>	
farine alimentaire et lait en poudre . . . . .		14.821
pommes et poires . . . . .		6.104
chocolat . . . . .		1.028
poissons frais . . . . .		1.719
fromages . . . . .		24.774
soupes con densées . . . . .		2.479
vins . . . . .		156
<b>Animaux</b> . . . . .	<b>233</b>	
<b>Matières animales</b> . . . . .	<b>1.165</b>	
<b>Engrais</b> . . . . .	<b>118</b>	
<b>Cuir et peaux dont</b> . . . . .	<b>9.176</b>	
chaussures . . . . .		6.382
<b>Semences, plantes</b> . . . . .	<b>103</b>	
<b>Bois</b> . . . . .	<b>2.037</b>	
<b>Papier dont</b> . . . . .	<b>29.395</b>	
matières premières pour fabrication papier		5.881
papiers et cartons non imprimés . . . . .		4.850
livres . . . . .		15.260
<b>Textiles dont</b> . . . . .	<b>24.316</b>	
fils de coton . . . . .		684
tissus de coton . . . . .		5.750
broderies de coton . . . . .		2.562
fils de soie artificielle . . . . .		2.529
tissus de soie et soie artificielle . . . . .		2.670
<b>Poils, cheveux, paille, jonc</b> . . . . .	<b>1.362</b>	
<b>Caoutchouc dont</b> . . . . .	<b>4.637</b>	
tuyaux . . . . .		1.593
<b>Confection dont</b> . . . . .	<b>5.511</b>	
bonneterie . . . . .		2.255
<b>Matières minérales</b> . . . . .	<b>9.193</b>	
<b>Argile, grès, poteries</b> . . . . .	<b>798</b>	
<b>Verre</b> . . . . .	<b>447</b>	
<b>Métaux dont</b> . . . . .	<b>40.861</b>	
raccords de fer . . . . .		4.095
outils de fer . . . . .		4.612
armes et leurs pièces . . . . .		5.099
ouvrages en aluminium . . . . .		2.924
métaux précieux . . . . .		5.930
autres métaux . . . . .		10.515
<b>Machines dont</b> . . . . .	<b>147.846</b>	
chaudières . . . . .		1.515
machines textiles . . . . .		14.150
machines à coudre et pièces . . . . .		5.279
dynamos . . . . .		8.122
machines-outils . . . . .		40.680
<b>Véhicules</b> . . . . .	<b>4.630</b>	
<b>Horlogerie dont</b> . . . . .	<b>28.008</b>	
ébauches . . . . .		4.994
mouvements . . . . .		4.233
pièces détachées . . . . .		6.790
montres . . . . .		10.348
<b>Instruments et appareils dont</b> . . . . .	<b>41.207</b>	
machines à écrire . . . . .		5.308
machines à calculer . . . . .		2.257
appareils pour applications électriques . . . . .		15.413
<b>Produits pharmaceutiques</b> . . . . .	<b>27.346</b>	
<b>Parfumerie</b> . . . . .	<b>3.410</b>	
<b>Produits chimiques</b> . . . . .	<b>49.877</b>	
résines travaillées . . . . .		5.990
alcool méthylique . . . . .		6.507
munition . . . . .		28.786
<b>Couleurs dont</b> . . . . .	<b>31.535</b>	
couleurs d'aniline . . . . .		29.051
<b>Graisses et huiles industrielles</b> . . . . .	<b>4.237</b>	
<b>Tabac</b> . . . . .	<b>1.792</b>	
<b>Divers</b> . . . . .	<b>2.522</b>	
<b>Total</b> . . . . .	<b>526.266</b>	

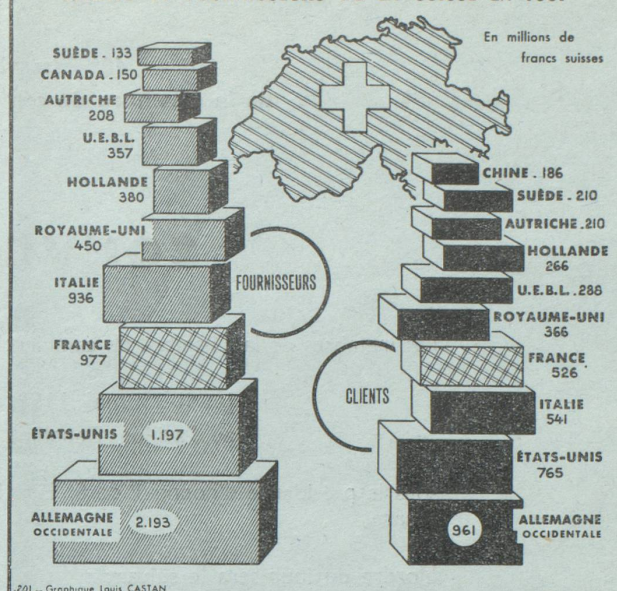
EXPORTATIONS FRANÇAISES VERS LA SUISSE EN 1957  
(Sarre comprise)

Marchandises	Valeur en 1.000 francs suisses	
<b>Dénrées alimentaires dont</b> . . . . .	<b>170.724</b>	
céréales . . . . .		31.272
fruits . . . . .		8.675
légumes frais . . . . .		12.655
sucre . . . . .		38.919
lait et beurre frais . . . . .		7.309
vins en fût . . . . .		31.374
vins en bouteille . . . . .		1.578
vins mousseux . . . . .		2.824
eaux-de-vie, cognac . . . . .		4.284
<b>Animaux</b> . . . . .	<b>2.692</b>	
<b>Matières animales</b> . . . . .	<b>4.420</b>	
<b>Engrais</b> . . . . .	<b>17.662</b>	
<b>Cuir et peaux dont</b> . . . . .	<b>13.780</b>	
cuirs . . . . .		10.383
chaussures . . . . .		700
gants de peau . . . . .		2.693
<b>Semences et plantes</b> . . . . .	<b>9.117</b>	
<b>Bois dont</b> . . . . .	<b>40.420</b>	
bois à brûler . . . . .		3.909
bois d'œuvre brut . . . . .		12.469
planches . . . . .		8.041
placages . . . . .		6.400
<b>Papier dont</b> . . . . .	<b>30.896</b>	
matières premières pour papier . . . . .		3.294
papiers et cartons non imprimés . . . . .		5.205
papiers et cartons imprimés . . . . .		1.102
livres, revues, reliures . . . . .		21.295
<b>Textiles dont</b> . . . . .	<b>113.882</b>	
tissus de coton . . . . .		5.991
fils de chanvre et de lin . . . . .		3.986
fils de soie artificielle . . . . .		5.673
tissus de soie . . . . .		7.616
laine peignée . . . . .		42.072
fils de laine . . . . .		19.607
tissus de laine . . . . .		10.002
<b>Poils, cheveux, paille, jonc</b> . . . . .	<b>487</b>	
<b>Caoutchouc dont</b> . . . . .	<b>12.818</b>	
tuyaux . . . . .		5.353
<b>Confection</b> . . . . .	<b>12.962</b>	
<b>Matières minérales dont</b> . . . . .	<b>116.335</b>	
pierres gemmes . . . . .		7.509
houille, coke, briquettes . . . . .		82.827
résidus de pétrole . . . . .		11.249
<b>Argile, grès, poteries</b> . . . . .	<b>6.789</b>	
<b>Verre</b> . . . . .	<b>8.250</b>	
<b>Métaux dont</b> . . . . .	<b>214.148</b>	
fer et acier bruts . . . . .		22.609
fers ronds . . . . .		14.213
fers plats . . . . .		19.732
fers spéciaux . . . . .		22.004
tôle de fer . . . . .		56.021
cuivre . . . . .		5.822
métaux précieux . . . . .		5.531
autres métaux . . . . .		8.845
<b>Machines</b> . . . . .	<b>34.595</b>	
<b>Véhicules dont</b> . . . . .	<b>54.612</b>	
automobiles . . . . .		51.869
<b>Horlogerie</b> . . . . .	<b>700</b>	
<b>Instruments et appareils</b> . . . . .	<b>18.732</b>	
<b>Produits pharmaceutiques</b> . . . . .	<b>15.551</b>	
<b>Parfumerie</b> . . . . .	<b>4.729</b>	
<b>Produits chimiques dont</b> . . . . .	<b>58.984</b>	
copal, damas . . . . .		5.233
chlorure de magnésium . . . . .		15.903
alcool méthylique . . . . .		11.251
<b>Couleurs</b> . . . . .	<b>3.152</b>	
<b>Graisse et huiles pour l'industrie</b> . . . . .	<b>3.845</b>	
<b>Tabac</b> . . . . .	<b>655</b>	
<b>Divers</b> . . . . .	<b>6.516</b>	
<b>Total</b> . . . . .	<b>977.453</b>	

## CLIENTS ET FOURNISSEURS DE LA FRANCE EN 1957



## CLIENTS ET FOURNISSEURS DE LA SUISSE EN 1957



### 2° Structure des échanges franco-suisses

a) *Les exportations françaises.* — Il apparaît clairement, dans les tableaux des pages V et VI que les métaux, et tout particulièrement les fers, constituent le poste de loin le plus important des livraisons françaises à la Suisse; leurs ventes ont toutefois sensiblement diminué par rapport à l'année 1956.

Par contre, les ventes de textiles et de caoutchouc se sont accrues de 14 % par rapport à l'année précédente; ce sont essentiellement des laines peignées, des fils et tissus de laine et de la confection.

De même, les livraisons de denrées alimentaires ont toutes augmenté, à l'exception du sucre qui est passé de 46 millions à 38,9 millions. La France a écoulé sur le marché suisse 24,1 % de plus de vins qu'en 1956 et surtout des vins en fût.

Un net accroissement est à relever aussi pour les ventes de matières animales et particulièrement des engrais.

Notons enfin une forte augmentation des exportations de produits chimiques.

Avec les métaux sont seuls en régression les machines et véhicules et les bois.

b) *Les exportations suisses.* — A l'encontre des ventes françaises, tous les principaux postes d'exportations suisses vers sa voisine de l'Ouest sont en diminution par rapport à l'année 1956, à l'exception toutefois des produits chimiques et pharmaceutiques.

Les machines, qui se placent au premier rang des livraisons

suisses, accusent un recul de 8,6 millions, recul qui touche particulièrement les machines-outils (— 5 millions).

Les ventes de textiles, malgré le succès de certains tissus et broderies suisses dans les collections de la haute couture parisienne, sont en régression de près de 8 millions; la confection accuse une chute de 1,2 million.

Les instruments et appareils ont diminué de 15 % et les cuirs et chaussures de 14,5 %.

### Conclusion

Des résultats des échanges commerciaux franco-suisses en 1957, il apparaît que le montant des exportations suisses ne s'est pas encore ressenti de manière rigoureuse de la remise sous contingents par le Gouvernement français, en juin 1957, de toutes les importations; la durée d'obtention des licences en est la cause.

Compte tenu des difficultés que connaît l'économie française, la reconduction de l'accord commercial franco-suisse devrait permettre aux ventes suisses en France d'atteindre des montants à peu près égaux aux précédents.

Mais si l'année à venir prolonge les échanges commerciaux franco-suisses tels que nous les avons examinés en 1957, il en sera tout autrement lorsque le Marché Commun produira ses effets, le 1<sup>er</sup> janvier 1959. Il est à souhaiter que, d'ici-là, une solution soit trouvée qui permette d'éviter la discrimination que la France exercerait alors vis-à-vis des exportations suisses.



**40<sup>e</sup> Assemblée générale  
de la Chambre de commerce suisse en France**

## **CONVOCAATION**

Les membres de la Chambre de commerce suisse en France sont invités à se réunir le

**jeudi 29 mai 1958, à 18 heures précises**  
au Pavillon Dauphine, avenue Foch, Paris-16<sup>e</sup>

sous la présidence d'honneur de S. Exc. M. Pierre Micheli, Ambassadeur de Suisse en France.

L'ordre du jour sera le suivant :

1. Composition du bureau de l'assemblée générale,
2. Rapport du conseil d'administration sur l'activité de la Compagnie pendant l'exercice écoulé,
3. Rapport du trésorier,
4. Rapport des commissaires aux comptes,
5. Décharge au conseil d'administration et approbation des comptes,
6. Présentation de M. Georges Reymond, nouveau président de la compagnie,
7. Renouvellement des mandats et nomination de certains administrateurs,
8. Nomination des commissaires aux comptes pour 1958,
9. Allocution de S. Exc. M. Pierre Micheli, Ambassadeur de Suisse en France.

Cette assemblée générale sera suivie, à 20 heures, d'un dîner-conférence, également au Pavillon Dauphine, à l'issue duquel

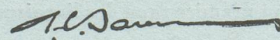
**M. Henri RIEBEN,**

Professeur à l'Université de Lausanne,

présentera une conférence intitulée :

### **L'ÉCONOMIE SUISSE DEVANT L'INTÉGRATION EUROPÉENNE**

Le Président de la  
CHAMBRE DE COMMERCE SUISSE EN FRANCE



Les membres qui envisagent de participer à cette assemblée voudront bien nous retourner, rempli, le bulletin d'inscription ci-joint et se munir de leur carte de légitimation pour 1958 qui sera demandée à l'entrée. Ce bulletin peut être aussi utilisé comme délégation de pouvoir pour les membres actifs empêchés.

---

Supplément à la *Revue économique franco-suisse* - n° 3 - Mai 1958

*Chambre de Commerce Suisse en France, Paris, Éditeur*  
Ce supplément a été tiré sur les presses de l'Imprimerie Alençonnaise, Place Poulet-Malassis, Alençon (Orne)  
Le Directeur : Paul GILLIAND. Dépôt légal 1958, 2<sup>e</sup> trim. - N° d'ordre : 4.905

# Chambre de commerce suisse en France

16, avenue de l'Opéra, Paris 1<sup>er</sup>

---

## MESSAGE DU PRÉSIDENT DE LA CONFÉDÉRATION HELVÉTIQUE A LA CHAMBRE DE COMMERCE SUISSE EN FRANCE

*A l'occasion de son Assemblée générale du 29 mai 1958 au cours de laquelle a été célébré son 40<sup>e</sup> anniversaire, M. Thomas Holenstein, président de la Confédération helvétique, a bien voulu adresser à notre Chambre de Commerce Suisse en France le message suivant que nous sommes heureux de porter à la connaissance de nos lecteurs.*

Je suis particulièrement heureux de m'associer aujourd'hui au bel anniversaire que vous célébrez et de vous adresser, au nom du Conseil fédéral, mes vives félicitations.

Il ne m'appartient pas de décrire ici toute la part que vous prenez aux échanges économiques entre la Suisse et la France. Au cours de ces 40 années vous avez constamment cherché à faciliter le travail de nos importateurs et de nos exportateurs, ainsi que de tous ceux qui s'intéressent au développement des échanges entre les deux pays; vous avez aussi contribué à maintenir et à affermir encore les liens d'amitié traditionnels qui unissent depuis si longtemps nos deux pays.

Je désirerais cependant marquer ici combien les Autorités fédérales vous sont reconnaissantes de tout ce que vous faites pour favoriser les relations économiques entre la Suisse et la France. Nous savons que nous pouvons toujours compter sur votre collaboration et que votre aide ne nous fera jamais défaut. Elle nous est, croyez-le, infiniment précieuse. Il arrive que des difficultés temporaires empêchent nos échanges de se développer dans toute la mesure que nous souhaiterions. C'est alors, tout spécialement, que votre organisation assume des responsabilités accrues. Vous êtes, en effet, à même d'expliquer à nos amis français nos préoccupations et en même temps d'exposer aux hommes d'affaires suisses la situation telle qu'elle se présente en France. Cette tâche, vous avez toujours su l'accomplir avec tact, mais aussi avec fermeté.

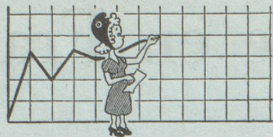
Nous sommes convaincus que l'économie française, qui fournit tant de preuves éclatantes de son admirable vitalité, finira par triompher des présentes difficultés financières. A cet égard, nous croyons que la prorogation de l'accord commercial entre nos deux pays et le retour à la libération des échanges qui doit intervenir cette année assureront un progrès continu et harmonieux de nos échanges commerciaux.

Cette 40<sup>e</sup> année de votre fondation revêt une grande importance dans nos relations économiques à un autre point de vue encore. L'entrée en vigueur de la Communauté économique européenne et les travaux en cours en vue de l'établissement d'une Zone de Libre Échange destinée à associer les six membres de la Communauté aux autres pays membres de l'O. E. C. E. posent de nombreux problèmes aux pays intéressés. Vous n'ignorez pas que la Suisse participe activement aux négociations sur la Zone de Libre Échange. Une telle association répond à la nécessité impérieuse d'assurer le maintien de la coopération économique en Europe. Elle est aussi de nature, sur le plan bilatéral, à amener un nouveau et réjouissant développement des échanges entre la Suisse et la France.

Au nom du Conseil fédéral, je vous adresse tous mes vœux pour l'avenir et la prospérité de la Chambre de commerce suisse en France et pour la poursuite de son œuvre si utile et si féconde.

*Thomas Holenstein.*

*Guin*



# LA VIE ÉCONOMIQUE

## FRANCE

### LE FAIT DU MOIS

**La confiance renaît.** — La formation du gouvernement de Gaulle a reçu dans les milieux économiques et financiers un accueil très favorable. En particulier, la nomination de M. Pinay comme ministre des finances a été accueillie avec une satisfaction évidente. La Bourse qui avait joué de Gaulle gagnant, a traduit son contentement par une forte hausse des valeurs françaises. Ce mouvement a été particulièrement prononcé sur les valeurs de pétrole et les titres nord-africains. Très logiquement l'orientation des cours de l'or et des devises a été inverse à celle des cours des valeurs françaises. C'est ainsi que le lingot a fléchi de 540.000 à 512.000 francs et le « napoléon » de plus de 4.000 à 3.540 francs. Si par la suite ces cours se sont quelque peu redressés, il n'en reste pas moins que cette évolution du marché financier témoigne d'un retour de la confiance.

### BALANCE DES PAIEMENTS

**Déficit persistant.** — Mais les problèmes demeurent. Parmi les problèmes financiers, le plus grave de tous est celui du déficit persistant de la balance des paiements. Le déficit de la France à l'Union européenne de paiements s'est établi pour le mois de mai à 76,6 millions de dollars. Ce chiffre marque une nouvelle aggravation de la position de la France au sein de l'U. E. P., puisque le déficit s'était élevé à 58,3 millions en avril, 56,4 millions en mars, 32,2 millions en février et 21,3 millions en janvier. Pour faire face à cette situation, M. Edgar Faure, ministre des finances dans le gouvernement précédent, a pris un certain nombre de mesures conservatoires : les allocations de devises pour les touristes français ont été supprimées. Une nouvelle et importante réduction des importations a été mise en œuvre, avec vérification des licences déjà accordées. Cependant ce ne sont là que des palliatifs d'une efficacité somme toute assez limitée.

### POLITIQUE FINANCIÈRE

**Un emprunt « or-devises » ?** — Aussi songe-t-on à un moyen que le retour de la confiance rend possible : l'emprunt. Un emprunt en francs serait assez facile à lancer, mais il ne répondrait, estime-t-on, à aucun besoin urgent de la trésorerie, celle-ci étant actuellement à l'aise. Une ponction sur les disponibilités du marché monétaire aurait toutefois une influence anti-inflationniste non négligeable. Par contre, un emprunt souscrit en or et en devises présenterait des avantages certains, au moment où le déficit de la balance des comptes s'aggrave. Cependant le double problème du libellé et d'indexation d'un tel emprunt serait assez difficile à résoudre.

### PRODUCTION INDUSTRIELLE

**Nouveaux records.** — L'indice de la production industrielle — sans le bâtiment; base 100 en 1952 — s'est inscrit en avril

dernier à 167, chiffre record en progression de 3 % sur celui du mois précédent et de 11,3 % sur celui d'avril 1957. Le même indice avec le bâtiment s'établit à 158. Il constitue également un record et marque une augmentation de 2 % sur celui du mois de mars et de 9 % sur celui d'avril 1957. Toutefois cet indice général dissimule la situation moins favorable de certains secteurs. C'est ainsi que l'activité de la branche « bâtiment et travaux publics » demeure stationnaire. En outre, on observe dans les secteurs de l'énergie certains signes de ralentissement. Enfin différentes industries de produits de consommation ont dû commencer à réduire leur production : c'est le cas, notamment, dans la chaussure, l'habillement, le bas, les appareils ménagers, sans parler du scooter et du motorcycle. Par contre, les grandes industries d'équipement ainsi que l'industrie automobile sont toujours en pleine expansion.

### SALAIRES

#### Relèvement du S. M. I. G.

— Pour la troisième fois depuis le début de l'année, le salaire minimum interprofessionnel garanti a été relevé. Compte tenu du niveau de l'indice des prix de détail des 179 articles (base 100 en juillet 1957) qui a atteint 111,39 pour le mois de mars, 112,35 pour le mois d'avril, le taux du S. M. I. G. a été majoré, à partir du 1<sup>er</sup> juin, de 3,07 % et porté ainsi de 144,80 à 149,27 francs pour la région parisienne. Le premier relèvement du S. M. I. G. en août 1957, intervenu selon l'ancien système d'échelle mobile, avait porté son montant à Paris de 126 à 133,45 francs. Depuis, en trois étapes successives, la rémunération horaire minima a été majorée de 15,82 francs.

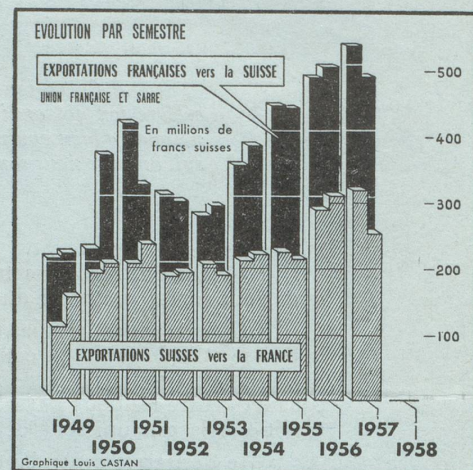
**Reprise de leur délivrance.** — Après quinze jours d'interruption (voir notre Bulletin hebdomadaire du 30 mai 1958), l'Office des Changes a repris la délivrance des licences d'importation déposées dans le cadre des contingents du 1<sup>er</sup> semestre, qu'il s'agisse de produits ex-libérés ou de marchandises qui ont toujours été contingentées.

Cette décision avait pour but de faire le point afin de permettre aux autorités françaises d'arrêter certaines mesures techniques relatives d'une part à l'exécution des engagements en cours, d'autre part à la fixation du programme d'importation pour le 2<sup>e</sup> semestre 1958.

Le retard accumulé pendant ces deux semaines ne pourra être résorbé que lentement et les importateurs devront s'armer de patience. La délivrance des autorisations d'importation ne nécessitant pas l'octroi de devises telles que E. F. AC., EXIM, sans paiement... n'a pas été suspendue pendant cette quinzaine; celle des licences présentées dans le cadre de clearing bilatéraux (Espagne, Zone de l'Est...) non plus.

### LICENCES D'IMPORTATION

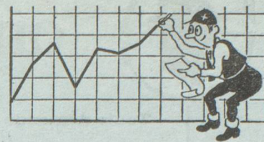
## GRAPHIQUE DU COM



## COURS ET INDICES FRANÇAIS

	Dernier chiffre	Chiffre du mois précédent	Chiffre de l'année précédente
Cours Napoléon . . . . .	5 juin 3.610	7 mai 3.820	6 juin 3.680
Cours fr. s. marché parallèle.	5 juin 106,75	7 mai 106	6 juin 98
Ind. valeurs métropolitaines (1949=100) . . . . .	6 juin 435	2 mai 412	7 juin 499
Ind. prod. ind. (1952=100) . . . . .	avril 167	mars 162	avril 150
Ind. sal. hor. ouv. mét. rég. paris. (1949=100) . . . . .	mars 257	fév. 251	mars 229
Indice prix de gros (1949=100) . . . . .	mai 171,6	avril 166,42	mai 146,2
Ind. prix consomm. familiale (1957=100) . . . . .	avril 118,7	mars 117,7	avril 100,3
Transports commerc. (mio. t.)	mars 18,7	fév. 17,1	mars 18,9
Voyageurs (millions) . . . . .	mars 46,5	fév. 43,1	mars 46,4
Ind. vol. import. (1938=100)	mars 202	fév. 172	mars 195
Ind. vol. export. (1938=100)	mars 239	fév. 227	mars 247
Solde mensuel à l'U. E. P. (mio. \$) . . . . .	mai - 76,6	avril - 58,3	mai - 78,9

# EN QUELQUES LIGNES



## SUISSE

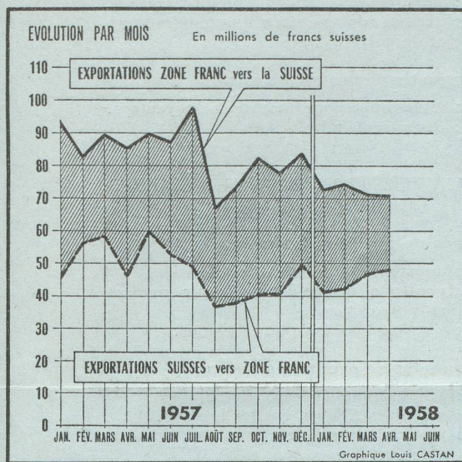
### FINANCES FÉDÉRALES

**Nouvelles dispositions.** — Le 11 mai, le peuple suisse a accepté par 418.960 contre 348.361 voix et par 17 1/2 contre 4 1/2 cantons le projet de régime des finances de la Confédération. Les nouvelles dispositions entreront en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1959.

### COMMERCE EXTÉRIEUR

**Les 4 premiers mois de 1958.** — Pour les 4 premiers mois de 1958, les importations ont atteint 2453,9 millions de francs contre 2919,1 millions de francs durant la période correspondante de 1957. Les exportations se sont élevées à

### MERCE FRANCO-SUISSE



2110,9 millions contre 2147,3 millions. Il en résulte un solde passif de 343 millions, en regard d'un solde passif de 771,8 millions en 1957.

On attribue la contraction des importations à la prudence des industriels et des commerçants qui liquident plutôt qu'ils n'augmentent leurs stocks, en raison de la « récession » qui s'est manifestée aux U. S. A.

En revanche, l'importation de véhicules à moteur a atteint un nouveau

record durant le premier trimestre de 1958 en s'élevant à 21.428 véhicules pour une valeur globale de 113,7 millions en francs (en 1957 19.382 véhicules valant 106,4 millions de fr.).

Dans cette branche, si l'Allemagne reste en tête des principaux fournisseurs de la Suisse (12.106 véhicules), la France atteint le second rang et accuse la plus forte augmentation de tous les fournisseurs avec 4.138 unités (contre 1971 en 1957). Le contingent français a donc plus que doublé et dépasse largement la moyenne de la progression qui est de 10,5 %.

### U. E. P.

**Position suisse en mai.** — Le décompte avec les pays adhérent à l'U. E. P. fait ressortir pour le mois de mai un solde passif de 32,6 millions de francs pour la Suisse. Comme d'habitude, la Suisse règle entièrement ce montant en or ou en \$, sans faire appel aux possibilités de crédit qu'elle pourrait utiliser.

### U. E. P.

**Prolongation acceptée.** — Le Parlement a accepté le renouvellement de la participation de la Suisse à l'U. E. P. pour une durée de 6 mois, éventuellement d'une année. Cette reconduction ne modifie en rien les modalités de la participation de la Suisse au crédit spécial accordé par l'U. E. P. à la France en février 1958.

### REVENU NATIONAL

**Accroissement de 1,3 milliard.** — Selon une estimation provisoire, le revenu national s'est accru de 1,3 milliard en 1957, soit de 5 %, atteignant ainsi le total de 26,9 milliards.

C'est le revenu du travail des personnes de condition dépendante qui accuse, en chiffres absolus et relatifs, la plus forte augmentation, à savoir 1 milliard de francs ou 6,1 %. Le revenu des personnes de condition indépendante s'est accru de 100 millions environ (2,4 %). Le revenu du capital a moins augmenté que l'année précédente, son accroissement n'est que de 200 millions, c'est-à-dire de 4 % contre 8 % en 1956.

**Résultats de 1957.** — Pour 1957, le bénéfice net des Chemins de Fer Fédéraux ressort à 25,5 millions, ce qui permet d'attribuer au capital de dotation l'intérêt maximum prévu par la loi, soit 16 millions de francs (4 %) et de verser à la réserve légale 8 millions. Avec 860 millions de francs, les recettes provenant du trafic ont atteint un niveau record. Toutefois, on constate que le trafic des marchandises est en voie de fléchissement.

**Relèvement probable.** — En dépit de ces résultats favorables, les autorités vont sans doute être amenées à relever les tarifs ferroviaires, ce qu'a confirmé M. Gschwind, Président de la Direction Générale des C. F. F., à une assemblée syndicale. Dans son message concernant le rapport de gestion et les comptes des C. F. F. en 1957, le Conseil Fédéral souligne que les finances des C. F. F. sont menacées de 3 côtés, à savoir par la contraction des revenus d'exploitation, par l'augmentation des frais de personnel et par l'accroissement des frais qui résulteraient de la diminution de la durée du travail.

**Bonne saison d'hiver.** — La saison d'hiver 1957-58 a été quelque peu meilleure que celle de l'année précédente. Les nuitées ont été de 4,41 millions contre 4,35 millions en 1956-57 et les arrivées de 869.979 contre 836.450. Ce sont les hôtes étrangers, et particulièrement les touristes allemands, qui ont contribué le plus à l'augmentation du nombre des nuitées.

**« L'Atome au service de la paix ».** — Le 2<sup>e</sup> Salon International des applications pacifiques de l'énergie atomique aura lieu à Genève du 1<sup>er</sup> au 14 septembre 1958.

Quatorze pays seront représentés à cette exposition qui couvrira une surface de 19.000 mètres carrés dans la propriété de l'O. N. U.

**Commande annulée.** — A la suite de l'enquête à laquelle il a procédé, le Département Militaire fédéral a annulé définitivement la commande de 100 avions à réaction du type P-16 (voir nos informations de mai 1958).

### COURS ET INDICES SUISSES

	Dernier chiffre	Chiffre du mois précédent	Chiffre de l'année précédente
Cours pièce or 20 fr. s. . . . .	6 juin 33	6 mai 34	6 juin 34
Cours billet 100 fr. fr. . . . .	6 juin -94	6 mai -94	6 juin 1,02 1/2
Indice général actions . . . . .	mai 383,7	avril 383,1	mai 433,9
Coeff. d'activité industrielle (100 = satisfaisant) . . . . .	1 <sup>er</sup> trim. 125	4 <sup>e</sup> trim. 136	1 <sup>er</sup> trim. 139
Ind. prix de gros (1939 = 100)	avril 218,3	mars 218,9	avril 224,4
Ind. prix cons. fam. (1939 = 100)	mai 182,2	avril 180,7	mai 178,0
Indice salaires horaires réels (1955 = 100) . . . . .	1 <sup>er</sup> trim. 108,0	4 <sup>e</sup> trim. 106,4	1 <sup>er</sup> trim. 104,7
Marchandises transportées C. F. F. (mio. de t.) . . . . .	mars 1,77	fév. 1,57	mars 2,24
Voyageurs (millions) . . . . .	mars 19,8	fév. 18,3	mars 18,3
Ind. import. (1938 = 100)	avril 194	mars 195	avril 176
Ind. export. (1938 = 100)	avril 181	mars 211	avril 190
Solde mensuel à l'U. E. P. (mio. \$) . . . . .	mai 32,6	avril -6,5	mai -10,1

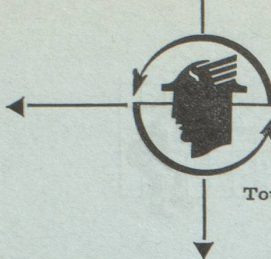
C. F. F.

TARIFS FERROVIAIRES

TOURISME

ÉNERGIE ATOMIQUE

P-16



# OFFRES ET DEMANDES COMMERCIALES

Toute demande devra être accompagnée de deux coupons-réponses internationaux  
Il ne sera donné suite qu'aux lettres remplissant cette condition

## REPRÉSENTATIONS

### REPRÉSENTANTS FRANÇAIS CHERCHANT A REPRÉSENTER UNE MAISON SUISSE

- R. 3273 FRANCE (à l'exception de : SAVOIE, HAUTE-SAVOIE, JURA, DOUBS, ISÈRE, RHONE et AIN) : aciers inoxydables, autres produits semi-finis de la métallurgie, matériel et machines pour la métallurgie et la mécanique.
- R. 3281 LOIRE-ATLANTIQUE, MORBIHAN, FINISTÈRE, COTES-DU-NORD, ILLE-ET-VILAINE, MAINE-ET-LOIRE, SARTHE, MAYENNE, VENDÉE : articles de bonneterie (sous-vêtements, sur-vêtements pour hommes, dames, enfants, en laine, coton ou fil).
- R. 3293 FRANCE : petit matériel électro-domestique ou électro-industriel.
- R. 3295 FRANCE et UNION FRANÇAISE : machines à écrire, à calculer, à dicter, caisses enregistreuses, duplicateurs, appareils de photocopie, accessoires de bureau.

### COMMETTANTS FRANÇAIS CHERCHANT UN REPRÉSENTANT EN SUISSE

- R. 3275 SUISSE : toile à matelas, toile pour bannes et corsets.
- R. 3279 SUISSE : peintures et vernis.
- R. 3285 SUISSE : emballages en matière plastique pour produits chimiques.
- R. 3291 SUISSE : mousse de latex pour coussins, matelas, décoration, sièges, garnitures pour automobiles, etc.
- R. 3297 SUISSE : radiateurs à infra-rouge.

### REPRÉSENTANTS SUISSES CHERCHANT A REPRÉSENTER UNE MAISON FRANÇAISE

- R. 3299 SUISSE : tôles et fer brut.

### COMMETTANTS SUISSES CHERCHANT UN REPRÉSENTANT EN FRANCE

- R. 3277 FRANCE : tissus de soie.
- R. 3283 FRANCE : machines à piquer à aiguilles multiples.
- R. 3287 FRANCE : capsules en matière plastique pour spécialités de pâtisserie.
- R. 3289 DÉPARTEMENTS DU VAR ET DES BOUCHES-DU-RHONE : produit pour la fabrication de glaces alimentaires.

## MARCHANDISES

Ces offres et demandes sont faites sans garantie ni responsabilité de notre part et sous réserve de l'obtention, par les intéressés, des licences d'importation et d'exportation suisses ou françaises.

### A L'ATTENTION DE NOS MEMBRES RÉSIDENT EN FRANCE

#### Offres de produits suisses

- 44 : serrures et ferrures en tous genres.
- 46 : déchets de matières thermoplastiques et de polyéthylène.

#### Demandes de produits français

- 48 : sable rouge pour moulage et noyautage.
- 50 : déchets de tôles.

### A L'ATTENTION DE NOS MEMBRES RÉSIDENT EN SUISSE

#### Offres de produits français

- 52 : appareils de radio et de télévision.
- 54 : gonflants et activateurs pour mousse en polyuréthane.
- 56 : verseurs doseurs pour boissons.

#### Demandes de produits suisses

- 58 : articles pour cadeaux en cuivre.
- 60 : machines à fabriquer les bretzels.
- 62 : matériel de rizerie.

## CALENDRIER DES FOIRES ET EXPOSITIONS

Bordeaux	15 au 30 juin	Foire internationale.
Zurich	17 juillet au 15 septembre	« Saffa » La femme suisse, sa vie et son travail.
Zurich	28 août au 2 septembre	Exposition suisse de la radio et de la télévision.
Genève	29 août au 21 septembre	Exposition Montres et Bijoux.
Genève	1 <sup>er</sup> au 14 septembre	Exposition internationale des applications pacifiques de l'énergie atomique.
Besançon	4 au 14 septembre	Salon international de l'horlogerie.
Zurich	10 au 14 septembre	Exposition suisse d'équipement et meubles de bureau.
Paris	6 au 11 septembre	Semaine du cuir.
Strasbourg	6 au 21 septembre	Foire internationale.
Paris	11 au 23 septembre	Salon national de la radio, de la télévision et du disque.
Paris	12 au 21 septembre	Mécanelec, salon des industries de la mécanique.
Paris	13 au 22 septembre	Salon des ateliers d'art.
Lausanne	13 au 28 septembre	Comptoir suisse.
Marseille	13 au 29 septembre	Foire internationale.
Paris	26 septembre au 12 octobre	Salon nautique international.
Paris	27 septembre au 6 octobre	Salon international de l'équipement des industries de l'alimentation.
Metz	27 septembre au 13 octobre	Foire internationale.
Paris	27 septembre au 13 octobre	Exposition d'automne.
Paris	2 au 12 octobre	Salon international de l'automobile.
Toulouse	4 au 12 octobre	Quinzaine des arts ménagers.
Paris	9 au 19 octobre	Salon international de l'équipement de bureau.
Saint-Gall	9 au 19 octobre	Olma, Foire suisse de l'agriculture et de l'industrie laitière.
Toulouse	10 au 26 octobre	Salon de la T. S. F.
Paris	18 au 29 octobre	Salon international de l'équipement hôtelier.
Lille	31 octobre au 11 novembre	Salon du confort ménager et de l'enfant.
Paris	31 octobre au 16 novembre	Salon de l'enfance de la jeunesse et de la famille.
Paris	début novembre	Salon de l'emballage.
Paris	4 au 13 novembre	Salon international du matériel d'embouteillage.
Paris	22 au 25 novembre	Salon professionnel du matériel de sports et de camping.

# LA SUISSE ET LA ZONE DE LIBRE-ÉCHANGE

*La création d'une Zone de Libre-Échange est le plus important problème de l'avenir de l'économie européenne. Nous avons pensé qu'il intéresserait nos lecteurs de trouver ici des extraits des déclarations qu'ont faites, à ce sujet, de hautes personnalités suisses.*

« ... Il est certain que la création d'une Zone de Libre-Échange, comme l'existence d'un Marché Commun, apportera des changements dans nos habitudes. Nous sommes en présence d'une évolution à laquelle nous devons participer l'esprit ouvert et compréhensif, si nous ne voulons pas être dépassés. Mais notre économie a toujours su s'adapter aux conditions nouvelles dans lesquelles elle se trouvait placée. Si elle se prépare à temps, il n'y a pas de raison de craindre que les difficultés auxquelles les institutions nouvelles peuvent l'exposer ne puissent être surmontées. L'objectif à atteindre mérite l'effort qui nous est demandé. Il faut qu'avec notre coopération active, la Zone de Libre-Échange, complément indispensable du Marché Commun, devienne un des éléments qui redonnent aux européens, dont nous sommes, confiance et foi dans leur destin... »

M. MAX PETITPIERRE,  
Conseiller Fédéral.

« ... La « déclaration commune », signée par l'Union Suisse du Commerce et de l'Industrie et l'Union Centrale des Associations patronales suisses à Zurich, souligne tout d'abord combien il est indispensable qu'une Zone de Libre-Échange vienne compléter la communauté économique européenne si l'on veut éviter que la création du Marché Commun ne provoque des troubles et des conflits dans les relations économiques entre les pays de l'Europe et si l'on veut empêcher que, au lieu de renforcer la solidarité de l'Europe, elle ne devienne au contraire la source de nouvelles difficultés... »

M. H. HOMBERGER,  
Délégué de l'Union Suisse du Commerce et de l'Industrie.

« ... Il n'est à mon sens pas démontré que le Marché Commun entraînerait des charges accrues pour les six pays membres, s'il était doublé de la zone. Cette dernière pourrait, au contraire, exercer une influence bénéfique, du fait que les six pays sont largement créditeurs par rapport aux onze autres pays membres de l'O. E. C. E. Imaginons par exemple que les six pays du Marché Commun aient été seuls à résoudre entre eux les problèmes de paiement d'après guerre. Il ne leur eût alors pas été possible d'amortir les à-coups financiers et économiques, comme ils ont pu le faire grâce à l'U. E. P., laquelle repose sur les bases plus larges de la grande Europe. Ce dont l'Europe a actuellement besoin, c'est d'amortisseurs. Or, on trouvera plus facilement ceux-ci dans l'Europe large que dans la petite Europe... »

On peut poser en axiome que moins les membres du club sont nombreux, plus les à-coups seront sensibles. Or, la Zone de Libre-Échange, loin d'accuser les risques inhérents au Marché Commun, les atténuerait dans la mesure où elle consoliderait et améliorerait les bases de la coopération.

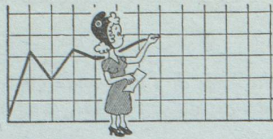
Si l'on compare enfin les intérêts en présence avec les dommages qui résulteraient pour toute l'Europe de la réintroduction de pratiques discriminatoires du fait de la création du seul Marché Commun, on doit arriver à la conclusion qu'une coopération européenne plus large que celle qui s'ébauche dans le cadre du Marché Commun est nécessaire, non seulement possible, mais vitale.

Ayons à l'esprit cette idée qu'une Zone de Libre-Échange — peu importe son nom — pourrait être l'amorce d'une nouvelle conception réaliste et prometteuse des relations mondiales et multilatérales. Son élaboration et sa mise en œuvre soulèvent de sérieux et nombreux problèmes. Ils sont à la hauteur des objectifs que les hommes d'état européens se sont fixés depuis dix ans dans les deux directions de l'intégration et de la coopération économique européennes. Aussi bien importe-t-il de les étudier avec objectivité, ténacité et sans passion. Il y va proprement de la cohésion économique de l'Europe si chèrement acquise... »

M. le Ministre Gérard BAUER,  
Président de la Fédération Horlogère.

« ... Il est tout aussi important d'éviter toute discrimination à l'intérieur même de l'Europe. Or, l'entrée en vigueur, le 1<sup>er</sup> janvier 1958, du traité de Rome a accru les dangers qui menacent de ce côté. En effet, si le *marché commun européen* n'est pas complété par une zone européenne de libre-échange, les pays de l'O. E. C. E. ne faisant pas partie du dit marché se verront exposés, à dater du 1<sup>er</sup> janvier 1959, à un traitement discriminatoire, ce qui serait absolument incompatible avec l'esprit qui préside au fonctionnement de l'O. E. C. E. Car l'Europe subirait alors une nouvelle division et un affaiblissement, les pays industrialisés situés hors du Marché Commun recourant indubitablement à des contre-mesures et des représailles. L'intérêt vital de l'Europe commande impérieusement que les pourparlers en cours aboutissent à l'institution d'une Zone de Libre-Échange qui vienne compléter le Marché Commun européen. En Suisse, on n'est pas sans éprouver quelque inquiétude devant l'hostilité manifestée par les Industriels de certains pays d'Europe contre le projet d'une Zone de Libre-Échange. En tant que représentants de l'économie privée, nous avons le devoir non pas d'entraver, *mais d'encourager la réalisation de ce projet*. On y parviendra le mieux en limitant le traité au strict indispensable, à savoir *l'abolition des entraves au commerce*. Pour le reste, l'O. E. C. E. est parfaitement en mesure de résoudre les problèmes qui viendraient à se poser, dans le cadre de la coopération européenne à laquelle elle a présidé avec un succès universellement reconnu... »

M. le Dr A. WILHELM,  
Président de la Société Suisse pour l'Industrie Chimique.



# LA VIE ÉCONOMIQUE

## FRANCE

### BALANCE DES PAIEMENTS

**Aggravation de la situation.** — La situation de la balance des paiements ne s'améliore pas, loin de là. En avril, les échanges de la France avec les pays de l'Union européenne de paiements se sont soldés par un déficit de 58,3 millions de dollars, contre 56,4 millions durant le mois précédent et 32,2 millions en février. En réalité la situation a été, en avril, sensiblement plus mauvaise qu'il ne ressort de ce chiffre de 58,3 millions, les achats de devises par l'Office des changes, moyennant des ventes de dollars, ayant préalablement réduit le déficit au sein de l'U. E. P. Depuis l'obtention des prêts extérieurs, 130 millions de dollars ont déjà été dépensés. Après le règlement du déficit d'avril, il restera disponible une somme ne dépassant pas 400 millions de dollars. Au rythme actuel des pertes en devises, l'aide extérieure risque d'être épuisée avant la fin de l'année. Cette détérioration s'explique principalement par l'aggravation du déficit commercial, due à la fois à l'augmentation des importations et aux difficultés que rencontrent les exportateurs. En outre, la crise ministérielle ayant provoqué une certaine méfiance à l'égard du franc, les exportateurs ont tendance à retenir une partie des devises gagnées à l'étranger en attendant que la situation s'éclaircisse.

**Inquiétudes du patronat.** — Cette évolution des finances extérieures n'a pas manqué de susciter de vives inquiétudes dans les milieux dirigeant du patronat français. Le dernier bulletin mensuel du Conseil National du Patronat Français, tout en constatant que l'expansion de l'industrie française se poursuit, attire l'attention sur la poussée continue des prix. « Dans ces conditions, écrit le bulletin, on ne peut s'étonner que les échanges de mars aient accusé un déficit accru. Les importations ayant augmenté pendant que les exportations plafonnaient, le pourcentage de couverture des unes par les autres est tombé à 71 %, soit l'un des chiffres les moins satisfaisants qu'on ait enregistrés depuis longtemps... Le problème des finances extérieures emporte ainsi de très loin en gravité sur celui des finances intérieures... Si le Trésor connaît encore une certaine aisance, l'économie en expansion se trouve sous la menace directe d'une crise d'asphyxie par rupture de ses approvisionnements en matières premières. » Pour faire face à cette menace, le C. N. P. F. a convoqué une assemblée générale extraordinaire qui devra définir des mesures de sauvegarde et alerter les pouvoirs publics et le pays.

### COMPTES DE LA NATION

**Remèdes contestables.** — La Commission des comptes de la nation vient de publier le rapport sur les comptes de 1957 et le rapport prévisionnel sur les comptes de 1958. Le second document démontre que le rétablissement de l'équilibre de la

balance des paiements constitue une nécessité absolue. D'ici à la fin de l'année, la France aura sans doute épuisé l'aide extérieure qu'elle avait obtenue en janvier dernier. Quel remède proposent les experts pour faire face à cette menace? Ils ne semblent guère croire à l'efficacité des mesures monétaires et fiscales utilisées généralement pour combattre les tensions inflationnistes et pour rétablir l'équilibre de la balance des comptes. Ils préconisent plutôt une politique sélective des restrictions de la demande intérieure destinée à économiser au maximum les devises, c'est-à-dire le rationnement de certains produits incorporant largement des importations, par exemple l'essence, les textiles, le vin. Ce rationnement devrait être institué selon le système du double secteur, tel qu'il était autrefois pratiqué dans les pays communistes. Ce remède risque de s'avérer plus dangereux encore que le mal qu'on se propose de combattre, car le retour au rationnement physique et à l'économie dirigée ne tarderait pas à réduire les exportations et à faire tarir les dernières sources de devises.

ne tarderait pas à réduire les exportations et à faire tarir les dernières sources de devises.

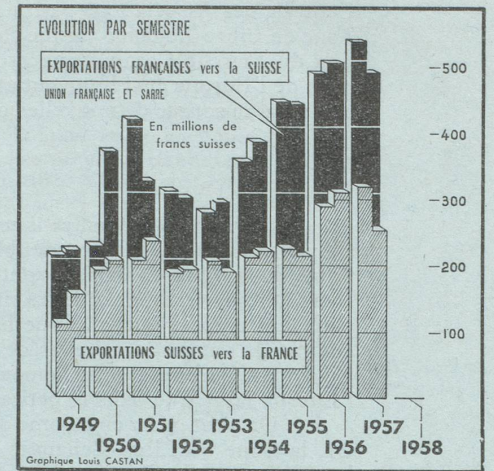
**Nouvelles restrictions.** — L'aggravation du déséquilibre de la balance des paiements et la tendance à l'accumulation des stocks dans certaines branches, ont déterminé la Banque de France à mettre en application de nouvelles mesures restrictives dans le domaine du crédit. C'est ainsi que le taux majoré appliqué aux escomptes que l'institut d'émission accorde aux banques au-delà de leurs plafonds de réescompte, a été porté de 7 à 8 % pour la première tranche ne dépassant pas 10 % des plafonds et de 10 à 12 % pour des montants supérieurs.

**Ligne Dole-Vallorbe électrifiée.** — Avec la mise en service, le 25 avril, de la traction électrique sur Dole-Frasne-Vallorbe (101 km.) et Frasne-Pontarlier (16 km.) se trouve achevée l'électrification des deux lignes les plus courtes qui relient Paris à la Suisse, et en même temps des deux itinéraires les plus courts qui joignent Paris à Milan par le Simplon. Ainsi s'est terminée l'exécution du « programme spécial » d'électrification, entreprise par la S. N. C. F. en 1954 grâce aux emprunts que les Chemins de fer fédéraux et deux établissements suisses de crédit avaient mis à la disposition des chemins de fer français. Ce programme comportait en outre l'électrification des lignes Bâle-Mulhouse-Strasbourg-Réding (214 km.) et Dijon-Dole (47 km.).

### POLITIQUE DE CRÉDIT

### S. N. C. F.

## GRAPHIQUE DU COM



## COURS ET INDICES FRANÇAIS

	Dernier chiffre	Chiffre du mois précédent	Chiffre de l'année précédente
Cours Napoléon . . . . .	24 avril 3.790	27 mars 3.690	25 avril 3.560
Cours fr. s. marché parallèle.	24 avril 106,25	27 mars 106,50	25 avril 95,50
Ind. valeurs métropolitaines (1949 = 100) . . . . .	18 avril 405	21 mars 433	18 avril 459
Ind. prod. ind. (1952 = 100) . . . . .	janv. 157	déc. 165	Janv. 141
Ind. sal. hor. ouv. mét. rég. paris. (1949 = 100) . . . . .	janv. 247	déc. 245	janv. 227
Indice prix de gros (1949 = 100) . . . . .	mars 166,4	fév. 165,8	mars 143,6
Ind. prix consomm. familiale (1957 = 100) . . . . .	mars 117,7	fév. 116,2	mars 99,9
Transports commerc. (mio. t.)	janv. 18,6	déc. 18,9	janv. 18,4
Voyageurs (millions) . . . . .	janv. 45,8	déc. 51,3	janv. 47,9
Ind. vol. import. (1938 = 100)	janv. 189	déc. 180	janv. 199
Ind. vol. export. (1938 = 100)	janv. 227	déc. 258	janv. 237
Solde mensuel à l'U. E. P. (mio. \$) . . . . .	mars - 56,4	fév. - 32,2	mars - 93,7

# EN QUELQUES LIGNES



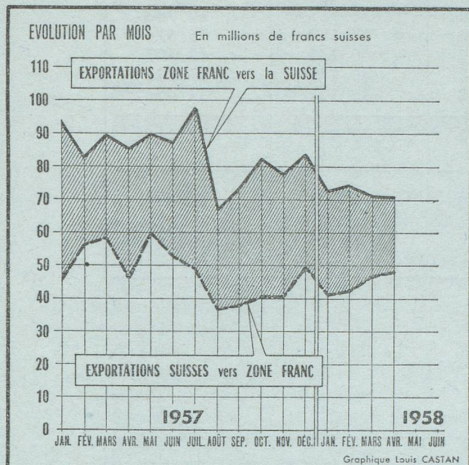
## SUISSE

### COMMERCE EXTERIEUR

**Mars et le 1<sup>er</sup> trimestre 1958.** — En mars 1958, les importations ont atteint 641,5 millions contre 578,6 millions en février dernier et 741,8 millions en mars 1957. Les exportations ressortent à 593,5 millions (contre 514,4 et 583,8 millions), de sorte que la balance commerciale pour le mois de mars présente un solde passif de 47,7 millions.

Au cours du premier trimestre de 1958, les importations ont atteint 1.833,2 millions (2.191,9 en 1957) et les exportations 1.596,3 millions (1.619,5 en 1957). Le solde passif de ce trimestre est donc de 236,9 millions contre 572,4 pour le trimestre correspondant de l'année précédente.

### MERCE FRANCO-SUISSE



### FINANCES EXTERIEURES

#### Trafic réglementé des paiements.

— Du rapport annuel de l'Office suisse de compensation, il ressort que la valeur des marchandises échangées avec les pays avec lesquels le service des paiements est réglementé représente 78 % de l'ensemble des importations suisses

et 74 % du total des exportations. L'accroissement des échanges avec l'étranger s'est traduit dans l'augmentation des versements des débiteurs suisses qui se sont montés à 7.955 millions de francs (+ 985 millions, soit 14 %) et dans l'augmentation des paiements des débiteurs étrangers aux créanciers suisses qui ont atteint 7.521 millions de francs (+ 747 millions, soit 11 %). Les comptes du service réglementé des paiements se sont soldés de nouveau en 1957 par un excédent des versements qui, de 434 millions, a dépassé de 238 millions celui de l'exercice précédent. Cet excédent passif est dû, en majeure partie, au trafic des marchandises, tandis qu'on enregistrait en revanche un excédent des paiements (de 1.083 millions) dans le secteur des transactions invisibles.

Le rapport de l'Office suisse de compensation met également en relief la grande importance de l'U. E. P. pour l'économie suisse.

### ZONE DE LIBRE-ÉCHANGE

**Déclaration commune des Onze.** — Le 14 avril 1958, 11 associations centrales économiques et patronales de Grande-Bretagne, Suède, Norvège, Danemark, Autriche et Suisse, tous pays appartenant à l'O. E. C. E., ont signé une « déclaration commune » prenant position à l'égard des problèmes que soulève la création d'une zone de libre-échange. Pour la Suisse, cette déclaration commune est signée par l'Union Suisse du Commerce et de l'Industrie et l'Union Centrale des Associations Patronales suisses. Cette déclaration s'inspire dans une très large mesure des idées et des conceptions qui ont été constam-

ment défendues par le Conseil Fédéral et qui sont partagées, dans leur ensemble, par l'économie privée.

**Développement de la conjoncture.** — Dans une conférence sur la politique de conjoncture pratiquée dans les différents pays de l'Europe occidentale, M. le D<sup>r</sup> Umbricht, directeur de l'Administration fédérale des finances a, en résumé, brossé le tableau suivant du développement de la situation économique actuelle :

En Suisse, on ne constate qu'un fléchissement très léger de la conjoncture. Le carnet de commandes est encore, satisfaisant bien que l'afflux de nouvelles commandes ne soit plus aussi important qu'il y a un an. Le volume de construction a diminué de 8 %. La consommation intérieure se maintient à un niveau élevé. Malgré cette situation satisfaisante, nos autorités ont pris des mesures de prudence. Le remboursement des dettes de la Confédération au cours de cette année facilitera certainement les investissements. L'État fait des efforts pour stimuler les progrès dans le domaine de l'énergie nucléaire. Dernièrement, le Parlement a approuvé un crédit de 120 millions de francs pour le financement de constructions d'habitations à loyers modérés. Des réductions d'impôts d'un montant de 400 millions de francs seront réalisées au cas d'acceptation du projet de réforme des finances fédérales. Enfin, comme on sait, une amélioration sensible de la garantie contre les risques à l'exportation est envisagée, alors que la Banque Nationale a aboli les réserves minima des banques.

**Principal client de l'économie nationale.** — Dans un exposé qu'il a fait sous l'égide de la Société d'Économie Politique,

M. Chaudet, Conseiller fédéral, chef du Département militaire a décrit les aspects de l'armement et des dépenses qu'il entraîne pour la Suisse. Abordant, entre autres, le problème des répercussions de ces dépenses sur notre économie, M. Chaudet souligna que l'armée suisse était le principal client de l'économie nationale. Le service technique de l'armée passe des commandes à plus de 6.000 fabriques et l'intendance de l'armée s'adresse également à un très grand nombre d'entreprises pour des fournitures. Ces commandes se répartissent judicieusement entre les grandes fabriques, les petites entreprises et l'artisanat. Les achats à l'étranger s'élèvent entre 7 et 20 % du total des commandes faites par l'armée. Dans certains domaines — canons et avions notamment — la fabrication des armes se fait en Suisse même, sous licence étrangère.

### SITUATION ÉCONOMIQUE

### ARMÉE

## COURS ET INDICES SUISSES

	Dernier chiffre	Chiffre du mois précédent	Chiffre de l'année précédente
Cours pièce or 20 fr. s. . . . .	18 avril 34 —	18 mars 33,50	18 avril 34 —
Cours billet 100 fr. fr. . . . .	18 avril 0,92 ½	18 mars 0,92 ½	18 avril 1,05
Indice général actions . . . . .	14 mars 383,1	14 fév. 388,1	24 mars 447,1
Coeff. d'activité industrielle (100 = satisfaisant) . . . . .	4 <sup>e</sup> trim. 136	3 <sup>e</sup> trim. 137	4 <sup>e</sup> trim. 140
Ind. prix de gros (1939=100)	mars 218,9	mars 219,1	fév. 222,7
Ind. prix cons. fam. (1939=100)	mars 180,5	mars 180,5	fév. 176,3
Indice salaires horaires réels (1954=100) . . . . .	4 <sup>e</sup> trim. 108,0	3 <sup>e</sup> trim. 107,0	4 <sup>e</sup> trim. 105,2
Marchandises transportées C. F. F. (mio. de t.) . . . . .	fév. 1,57	janv. 1,73	fév. 2,0
Voyageurs (millions) . . . . .	fév. 17,9	janv. 19,4	fév. 17,5
Ind. import. (1938=100)	mars 195	fév. 176	mars 224
Ind. export. (1938=100)	mars 211	fév. 179	mars 213
Solde mensuel à l'U. E. P. (mio. \$) . . . . .	mars — 23,4	fév. — 37,0	mars — 21,2



# ÉVOLUTION DU COMMERCE FRANCO-SUISSE

(en 1.000 fr. suisses)

	France + Sarre			Total de la zone franc		
	Exportations françaises	Exportations suissees	Balance française	Exportations françaises	Exportations suissees	Balance française
Total en 1956. . . . .	949.994	549.279	+ 400.716	980.453	602.027	+ 378.426
Janvier 1957. . . . .	89.823	41.969	+ 47.854	93.820	45.785	+ 48.035
Février 1957. . . . .	80.284	51.297	+ 28.987	82.591	56.220	+ 26.371
Mars 1957. . . . .	86.496	52.915	+ 33.582	89.331	58.345	+ 30.986
Avril 1957. . . . .	83.384	42.121	+ 41.263	85.494	46.071	+ 39.423
Mai 1957. . . . .	86.668	55.874	+ 30.794	89.934	59.994	+ 29.940
Juin 1957. . . . .	85.879	49.576	+ 36.304	87.396	52.821	+ 34.574
Juillet 1957. . . . .	94.987	45.642	+ 49.344	97.394	49.263	+ 48.131
Août 1957. . . . .	64.367	34.316	+ 30.051	66.939	36.953	+ 29.986
Septembre 1957. . . . .	70.802	34.869	+ 35.934	73.306	37.680	+ 35.626
Octobre 1957. . . . .	79.376	36.566	+ 42.809	82.552	40.245	+ 42.307
Novembre 1957. . . . .	74.750	36.486	+ 38.264	77.803	40.279	+ 37.525
Décembre 1957. . . . .	80.511	44.645	+ 35.866	83.743	49.337	+ 34.406
Total en 1957. . . . .	977.327	526.276	+ 451.052	1.010.303	572.993	+ 437.310
Janvier 1958. . . . .	70.342	38.490	+ 31.852	72.720	41.802	+ 30.918
Février 1958. . . . .	72.536	39.668	+ 32.869	74.275	42.605	+ 31.670
Mars 1958. . . . .	68.130	42.194	+ 25.936	71.266	46.877	+ 24.389

## CALENDRIER DES FOIRES ET EXPOSITIONS

Paris	10 au 26 mai . . . . .	Foire internationale.
Zurich	30 mai au 8 juin . . . . .	Exposition suisse des produits importés.
Paris	6 au 16 juin. . . . .	Salon national du prêt à porter.
Bordeaux	15 au 30 juin . . . . .	Foire internationale.
Zurich	17 juillet au 15 septembre . . . . .	« Saffa » La femme suisse, sa vie et son travail.
Zurich	28 août au 2 septembre . . . . .	Exposition suisse de la radio et de la télévision.
Genève	29 août au 21 septembre . . . . .	Exposition Montres et Bijoux.
Genève	1 <sup>er</sup> au 14 septembre . . . . .	Exposition internationale des applications pacifiques de l'énergie atomique.
Besançon	4 au 14 septembre . . . . .	Salon international de l'horlogerie.
Zurich	10 au 14 septembre . . . . .	Exposition suisse d'équipement et meubles de bureau.
Paris	6 au 11 septembre . . . . .	Semaine du cuir.
Strasbourg	6 au 21 septembre . . . . .	Foire internationale.
Paris	11 au 23 septembre . . . . .	Salon national de la radio, de la télévision et du disque.
Paris	12 au 21 septembre . . . . .	Mécanelec, salon des industries de la mécanique.
Paris	13 au 22 septembre . . . . .	Salon des ateliers d'art.
Lausanne	13 au 28 septembre . . . . .	Comptoir suisse.
Marseille	13 au 29 septembre . . . . .	Foire internationale.
Paris	26 septembre au 12 octobre . . . . .	Salon nautique international.
Paris	27 septembre au 6 octobre . . . . .	Salon international de l'équipement des industries de l'alimentation.
Metz	27 septembre au 13 octobre . . . . .	Foire internationale.
Paris	27 septembre au 13 octobre . . . . .	Exposition d'automne.
Paris	2 au 12 octobre. . . . .	Salon international de l'automobile.
Toulouse	4 au 12 octobre. . . . .	Quinzaine des arts ménagers.
Paris	9 au 19 octobre. . . . .	Salon international de l'équipement de bureau.
Saint-Gall	9 au 19 octobre. . . . .	Olma, Foire suisse de l'agriculture et de l'industrie laitière.
Toulouse	10 au 26 octobre. . . . .	Salon de la T. S. F.
Paris	18 au 29 octobre. . . . .	Salon international de l'équipement hôtelier.
Lille	31 octobre au 11 novembre . . . . .	Salon du confort ménager et de l'enfant.
Paris	31 octobre au 16 novembre . . . . .	Salon de l'enfance de la jeunesse et de la famille.
Paris	début novembre . . . . .	Salon de l'emballage.
Paris	4 au 13 novembre . . . . .	Salon international du matériel d'embouteillage.
Paris	22 au 25 novembre. . . . .	Salon professionnel du matériel de sports et de camping.